

# L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES PRATIQUES DE MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT AU SERVICE DU CHANGEMENT SOCIAL

## Table des matières

|                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Objet du Guide .....                                                               | 2  |
| Déconstruire les idées reçues.....                                                 | 3  |
| S'appuyer sur des arguments légitimant l'approche Genre .....                      | 3  |
| Introduction à l'approche Genre.....                                               | 5  |
| Caractérisation de l'approche genre .....                                          | 6  |
| Contexte Marocain axé sur le genre .....                                           | 11 |
| Stratégie d'intervention M&D en faveur de l'égalité femme-homme.....               | 13 |
| Opérationnalisation de l'approche Genre 2020-2025 .....                            | 14 |
| Outils pédagogiques pour intégrer le genre dans un projet de développement.....    | 15 |
| Leçons apprises M&D axées sur le genre .....                                       | 20 |
| Zoom sur les femmes marocaines : Actrices au cœur de la transition écologique..... | 21 |
| Annexes .....                                                                      | 24 |

## Objet du Guide

Ce guide vise avant tout à encourager le développement de projets catalyseurs de changements sociaux favorables à un développement local durable et équitable, tant pour les femmes que pour les hommes, en tenant compte des spécificités de la zone d'intervention et de la structure propre à M&D. Ce guide vise donc à :

- Se familiariser avec les différents concepts liés au genre,
- Maîtriser les dynamiques de genre dans la région du Souss-Massa au Maroc,
- Connaître les leçons apprises et le positionnement stratégique de l'association,
- Comprendre ce qu'est un projet intégrant une approche genre et les étapes clés dans le cycle projet,
- Identifier les ressources disponibles (outils) pour construire des projets intégrant l'égalité femmes- hommes.

Ce guide vise par ailleurs à **accompagner la définition et le déploiement d'un plan d'action Genre** ; celui-ci se donnant pour objectif de **créer une dynamique collective et de piloter l'intégration de l'approche dans les pratiques de l'association au service du changement social**.

### 1. Organiser le lancement et le renforcement des capacités interne

- Nommer un.e ou des référent-es Genre (France & Maroc).
- Mettre en place une étude sur les dynamiques de genre dans la région du Souss-Massa pour en définir son profil.
- Organiser la sensibilisation et la formation des équipes M&D.

### 2. Nouer des partenariats

- Rencontrer les acteurs clés identifiés (*partenaires techniques, financières, institutionnels, associatifs, économiques, et universitaires*) : définir les modalités de collaboration, développer de nouveaux partenariats, etc.
- Participer à des groupes de travail / ateliers, etc. : intégration/participation à des réseaux, dissémination des connaissances et apprentissages.

### 3. Promouvoir et accompagner l'intégration du genre dans le suivi des programmes/projets

- Effectuer une revue des projets M&D avec le prisme Genre.
- Développer un mode opératoire spécifique à M&D (boîte à outils / référentiel) de l'intégration du genre dans les projets.

### 4. Exercice de capitalisation/essaimage des expériences, pratiques, savoir-faire acquis

- Mener des exercices de réflexion collective et de production de savoirs
- Médiatiser les apprentissages : diffusion et transfert de connaissances

## Déconstruire les idées reçues<sup>1</sup>

### « Le genre est une théorie ! »

Le genre est un concept utilisé par des chercheurs et chercheuses qui travaillent sur les rapports sociaux de pouvoir et d'inégalités entre les hommes et les femmes. C'est un vaste champ interdisciplinaire regroupant tous les pans des sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, géographie, anthropologie, économie, droit et sciences politiques). Ce n'est ni une théorie ni une idéologie, mais un outil qui permet d'analyser les rapports sociaux entre les femmes et les hommes, et plus particulièrement les fonctions, les responsabilités, les rôles, les statuts et les stéréotypes attribués par la société et la culture, selon qu'un être humain est né de sexe féminin ou masculin.

### « Le genre vient des pays occidentaux... »

Le genre est une approche discutée et expérimentée depuis longtemps dans le monde entier, y compris dans les pays émergents et en développement. Ces pays ont d'ailleurs pour la plupart des stratégies nationales, des politiques et des législations en matière de genre, le plus souvent *via* l'approche par les droits humains, et notamment des droits des femmes qui découlent souvent de leurs engagements internationaux<sup>2</sup>. Il existe de nombreuses initiatives en matière de genre au sein de la société civile et des institutions dans tous les pays. Il n'est pas question de dicter ou d'imposer des normes occidentales, mais bien de comprendre les dynamiques existantes, les structures de pouvoir entraînant des inégalités entre les femmes et les hommes dans un contexte donné pour en analyser les enjeux et impacts dans le cadre du périmètre des projets de développement.

### « Nous faisons déjà du genre dans notre secteur sans le nommer : 50 % des acteur.rices que nous ciblons sont des femmes »

Attention à ne pas confondre femmes et genre, ni « Intégrer les femmes dans le développement » et l'approche « Genre et développement ». L'approche « Genre et développement » requiert de prendre en compte la situation de référence des relations sociales entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'analyser l'impact du projet sur l'égalité, tout en s'efforçant de s'intéresser aux obstacles rencontrés particulièrement par les femmes et les hommes dans l'accès et le contrôle des ressources économiques, sociales, etc. Le but est d'en analyser les causes structurelles (législations discriminantes, normes et attitudes sociales, tâches domestiques et familiales, accès à l'éducation, etc.) et d'inclure autant les hommes que les femmes dans les solutions apportées.

## S'appuyer sur des arguments légitimant l'approche Genre

### Intégrer le Genre dans les projets est un outil de développement efficace et plus inclusif.

Les inégalités de genre engendrent des conséquences économiques, sociales, politiques et environnementales importantes, qui ne peuvent être ignorées. Inversement, prendre en compte le genre et promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les projets de développement est reconnu comme un facteur d'efficacité qui permet d'engendrer un cercle vertueux, en faveur d'un développement économique et social durable, porteur de justice sociale et d'égalité.

---

<sup>1</sup> Tirées et Inspirées du Kit Prospect – Genre / AFD 2020

<sup>2</sup> Nous savons aussi que bien des engagements internationaux, notamment sur ce terrain, sont pris sous la pression des bailleurs du Nord avec le conditionnement de financements implicite ou explicite à la clé. C'est pourquoi ce sont les dynamiques sociales portées sur la question du genre, et notamment les mobilisations de femmes, qui attestent du caractère général de la dimension genre dans le changement social, sous toutes les latitudes. Avec toutes les différences et spécificités liées aux contextes locaux.

L'amélioration du statut des femmes a des effets d'entraînement positifs sur la société dans son ensemble : plus les femmes contrôlent les ressources du ménage, plus elles investissent dans l'éducation et le bien-être familial et de la communauté. Les femmes sont majoritaires dans l'économie informelle, l'accès à un emploi reconnu et décent peut leur ouvrir les bénéfices d'une protection légale ou l'accès aux avantages sociaux (retraite, assurance maladie ou congés maladie payés). Enfin, la redistribution du travail domestique non rémunéré entre femmes et hommes permettrait d'équilibrer davantage la répartition de tâches que les femmes assument majoritairement.

### **Aborder l'accès aux droits et à l'égalité par le respect des politiques nationales et des conventions internationales.**

Il est intéressant de convaincre en soulignant le besoin de mise en pratique des textes juridiques, si le contexte et les volontés politiques s'y prêtent. On peut prendre appui sur le cadre légal national ou international. Parfois, différents systèmes de normes coexistent (droit moderne, coutumier et/ou religieux) et il est nécessaire de comprendre le contexte juridique.

Quelques conventions internationales sur lesquelles s'appuyer :

- **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes (CEDAW, 1979)** : ratifiée par 189 États, elle garantit les droits sociaux, économiques, culturels et familiaux des femmes dans les sphères publique et privée. Le Comité CEDAW assure le suivi et l'application de la Convention ; les États signataires ont obligation de lui remettre des rapports sur la mise en œuvre des droits consacrés ;
- **Déclaration et programme d'action de Beijing (1995)** : C'est sous l'impulsion des réseaux d'associations de femmes du Sud, que les Etats membres entérinent les concepts relatifs à l'approche genre et développement, sur l'émancipation/ autonomisation des femmes (empowerment), ainsi que d'intégration transversale du genre (gender mainstreaming). Elle retient 12 domaines prioritaires déclinés dans un programme d'actions qui peut être mobilisé selon le secteur d'intervention du projet (lutte contre la pauvreté, éducation, accès aux soins, lutte contre les violences, conflits armés, autonomie politique, partage des pouvoirs de décision, soutien aux mécanismes de l'égalité, médias, environnement et jeunes filles.)
- **Les Objectifs de développement durable (2015-2030)**, adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, intègrent la question de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation de façon spécifique, avec l'adoption de l'objectif 5 sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. L'objectif 5 fixe des sous-objectifs dans les domaines de la lutte contre les discriminations, l'élimination de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, la reconnaissance du travail domestique et du partage des tâches, la participation aux espaces de décisions, l'emploi décent et la protection sociale, la santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'accès à l'information et aux technologies.

La production de textes normatifs sur les droits des femme avec comme objectifs l'égalité des droits s'appuie sur des dynamiques endogènes. Des dynamiques profondes qui modifient d'une façon irréversible les formations sociales dans tous les pays à des degrés et des vitesses divers selon les sociétés.

Ces dynamiques combinent quatre mutations : l'urbanisation qui tend à distendre les relations sociales basées sur le lien ; la généralisation de l'éducation moderne, qui, malgré des retards quantitatifs et qualitatifs, touche aussi les filles et les jeunes femmes ; la réduction de la taille des ménages qui modifie radicalement les systèmes d'obligations au sein des familles ; enfin, les capacités d'expression au-delà de la famille, du village, du quartier, offertes par les outils numériques. Désormais, des milliards d'hommes et de femmes ont une voix, pour le meilleur, le médiocre et le pire.

Ces mutations combinent leurs effets dans un mouvement irrépressible *d'émergence de l'individu* qui concerne d'abord les jeunes générations, y compris les jeunes femmes.

Ainsi, les mouvements *vers l'autonomisation des femmes* s'adossent-ils sur des dynamiques endogènes lourdes, certes inégalement à l'œuvre, mais générales à toutes les latitudes.

Des différences dans ces dynamiques demeurent, entre les sociétés et au sein d'entre elles, notamment entre les zones rurales et urbaines. Mais ces mouvements vers l'autonomie des femmes s'insinuent partout. Ils portent des demandes où se mêlent les désirs d'autonomisation *économique* (disposer d'un revenu monétaire, consommer), *sociale et personnelle* (choisir son conjoint, maîtriser sa fécondité, circuler librement...), *politique* (prendre des responsabilités...)

A la différence des phénomènes de ce type qui sont advenus dans les pays développés où l'autonomisation des individus et notamment des femmes a été de paire avec croissance économique et élévation des revenus, la situation dans bien des pays du Sud peut se caractériser par une dissociation entre les deux mouvements. La demande d'autonomie peut se heurter à un manque d'opportunités sociales, économiques qui vient brider cette émergence de l'individu. C'est le cas dans les pays qui connaissent un chômage plus élevé des jeunes diplômés (et parmi eux, un nombre encore plus élevé de jeunes femmes) que pour l'ensemble des jeunes. Les pays du Nord de l'Afrique sont dans ce cas. Le chômage des jeunes femmes diplômées est un phénomène de masse dans ces pays.

## Introduction à l'approche Genre

Petit historique de l'approche genre : C'est en 1994, en Egypte, qu'on insiste pour la première fois sur la relation entre pauvreté et droits humains, et sur l'importance de s'appuyer sur ces derniers pour lutter contre la pauvreté. C'est à ce moment-là que les acteurs se sont rendu compte que les programmes de lutte contre la pauvreté (*notamment ceux conçus et imposés par le FMI*) aggravaient la situation des femmes. Dès lors, les acteurs ont commencé à parler d'**équité** et d'**autonomisation** des femmes, portant une attention particulière à l'analyse **des causes profondes des inégalités de droits et de statuts sociaux**.

Le **genre** fait référence aux « **différences sociales**, [fruit d'un apprentissage tout au long de la vie des rôles, caractéristiques, attributs et représentations octroyés à chaque sexe] **distinguant les hommes et les femmes tout au long de leur cycle de vie**. Bien qu'elles soient transmises et profondément enracinées dans chaque culture, **ces différences évoluent au cours du temps et varient** de manière plus ou moins significative d'une culture à l'autre ainsi qu'au sein de chacune d'entre elles »<sup>3</sup>. Ainsi, contrairement au sexe qui s'applique à la différence biologique femme - homme, **le genre est une caractéristique construite socialement et par définition, il est dynamique et évolue constamment**. Le genre n'est par ailleurs pas une « affaire de femmes », mais pose la **question des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes dans une société donnée**.

<sup>3</sup> Le Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire de l'IASC

Le genre peut alors être défini de la manière suivante<sup>4</sup> :



Ainsi, non seulement les différences entre hommes et femmes se construisent socialement, mais elles sont hiérarchisées dans la représentation et dans les faits : la répartition des ressources économiques, politiques et symboliques est défavorable aux femmes.

Par ailleurs, il est important de ne pas prendre en compte uniquement la variable « genre » dans les rapports de pouvoir et de domination mais de veiller à l'intersectionnalité. Il est également important de ne pas nier tout ce qui sort de l'hétéronormativité.

4

Selon l'ONU Femmes, **les discriminations basées sur le genre - profondément ancrée et présente dans tous les pays - menacent de compromettre le potentiel de transformation du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030, de manière concrète et mesurable.**

S'appuyant sur les engagements et les normes contenus tant dans la Déclaration et le programme d'action de Beijing que dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 est explicite : « **le développement ne sera durable qu'à condition de bénéficier autant aux femmes qu'aux hommes ; les droits des femmes ne deviendront réalité qu'à condition de faire partie intégrante des actions plus vastes menées pour protéger les populations et la planète et à veiller à ce que tout le monde puisse vivre dans la dignité et le respect** ».

Selon l'AFD, « **la mise en œuvre des engagements en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes à vocation à construire des projets socialement plus inclusifs et à renforcer le lien social** ».

## Caractérisation de l'approche genre

L'approche genre est une approche **transversale**, fondée sur **3 principes** :

- **L'égalité**, comprise comme la possibilité de jouir et d'exercer les mêmes droits (politiques, sociaux-culturels, économiques etc.)
- **L'équité**, réfère à une justice à traitements égaux à travers la mise en place de mécanismes et outils faisant face aux discriminations existantes
- **La parité**, est un indicateur quantitatif, une mesure chiffrée pour atteindre la participation et la représentativité des femmes et des hommes dans tous les domaines.
- **J'ajouterai volontiers un 4° principe, celui de dignité. Car il instaure un espace commun entre femmes et hommes. On ne peut être digne comme homme si on opprime une femme. L'idée (naïve ? ) que femmes et hommes ont à gagner de cette approche genre.**

**L'approche est aussi participative**, comprise comme le fait de prendre part à la prise de décision finale et pas seulement le fait d'être consulté.

**L'approche genre est donc un outil d'analyse, de planification et d'évaluation, centrée sur les personnes, participative, structurelle et portée sur le changement social.**

<sup>4</sup> Vivre le Genre, F3E, Repères sur... Voir ci-après la définition de l'intersectionnalité.

**Le concept de genre permet de penser les relations entre les femmes et les hommes sous l'angle des rapports sociaux<sup>5</sup>. Quatre dimensions analytiques sont centrales dans le concept de genre<sup>6</sup> :**

1. **Le Genre est une construction sociale<sup>7</sup>.** C'est une remise en question des visions essentialistes de la différence des sexes qui attribuent aux femmes et aux hommes des caractéristiques immuables en fonction de leur sexe biologique.
2. **Le genre est un processus relationnel.** C'est pourquoi les études sur le genre s'intéressent tout autant aux femmes et au féminin qu'aux hommes et au masculin.
3. **Le genre est un rapport de pouvoir.** Les rapports entre les sexes sont universellement hiérarchisés.
4. **Le genre est imbriqués dans d'autres rapports de pouvoir.** Appliquer une approche genre c'est considérer un cadre d'action pensant les intersections entre les différentes formes de domination.

**L'intersectionnalité** est un outil d'analyse permettant de mettre en exergue l'existence de multiples identités, exposant les différents types de discriminations et d'inégalités. Dans une approche intersectionnelle du genre, l'attention est portée, de manière transversale et simultanée, à la convergence (intersection) des discriminations au croisement desquelles se trouvent les catégories les plus marginalisées de la société.<sup>8</sup>

Par exemple **une femme ouvrière noire**, est au confluent de trois sources de discrimination/domination, comme femme, comme ouvrière, comme noire.

Pour M&D, il n'est pas suffisant de se concentrer sur les femmes (Approche Femme et Développement<sup>9</sup>) mais il est **nécessaire d'étudier et d'analyser les rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes afin de les rendre visibles et de les prendre en compte à tous les stades d'un projet** (approche Genre et Développement<sup>10</sup>). Selon l'AFD, **l'approche « Genre et Développement »** vise l'amélioration des conditions de vie, et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette approche **contribue à d'importants changements sociaux et organisationnels** en vue d'atteindre les objectifs d'équité et d'égalité au sein d'une société. Elle s'intéresse aux intérêts stratégiques des femmes et des hommes, c'est-à-dire aux **facteurs de leur émancipation** qui sont :

- **L'accès aux droits**, notamment sexuels et reproductifs (droit à disposer de son corps),
- **L'accès et le contrôle des ressources économiques** (indépendance économique),
- **L'accès aux espaces de décision**

<sup>5</sup> Le genre ne signifie pas le sexe, ni ne désigne les femmes. Le genre se réfère à l'attribution des rôles, responsabilités et comportements spécifiques que la société attend des hommes et des femmes et qui sont à l'origine de nombreuses inégalités.

<sup>6</sup> L'essentiel sur les enjeux de genre et de développement, l'Agence Française de Développement, Pause Genre

<sup>7</sup> Les représentations du féminin et du masculin ainsi que les valeurs qui leur sont attachées constituent des constructions sociales, historiques, culturelles et symboliques. Elles varient selon les pays, les régions, les cultures et les religions, et peuvent changer dans le temps sous l'influence des mutations sociales et des politiques de développement

<sup>8</sup> Sur l'intersectionnalité, voir aussi <https://fr.wikipedia.org/wiki/Intersectionnalit%C3%A9>

<sup>9</sup> L'Approche Femme et Développement s'intéresse uniquement aux femmes comme population cible et met en place des programmes qui visent à renforcer leurs capacités pour améliorer leur situation sans remettre en question la répartition des tâches entre les femmes et les hommes et les stéréotypes de genre et sans travailler sur les causes des inégalités.

<sup>10</sup> L'approche Genre et Développement analyse les causes des inégalités de genre et cherche à lutter contre ces inégalités en déconstruisant et en interrogeant les stéréotypes de genre. L'approche genre et développement est structurelle. Elle implique tous les membres de la société (femmes et hommes). Elle vise une transformation sociale au travers de la remise en question des facteurs qui sous-tendent les inégalités.

Intégrer la dimension Genre dans le développement c'est donc **reconnaitre que toute intervention de développement a un effet différent sur les personnes selon leurs rôles, responsabilités, droits, opportunités, statut social, âge, etc.** et qu'il est nécessaire de **se poser au préalable la question des effets directs, indirects, voulus ou imprévus** sur ces différentes catégories.

A cet égard, les **activités humaines peuvent se diviser en 3 catégories** <sup>11</sup>:

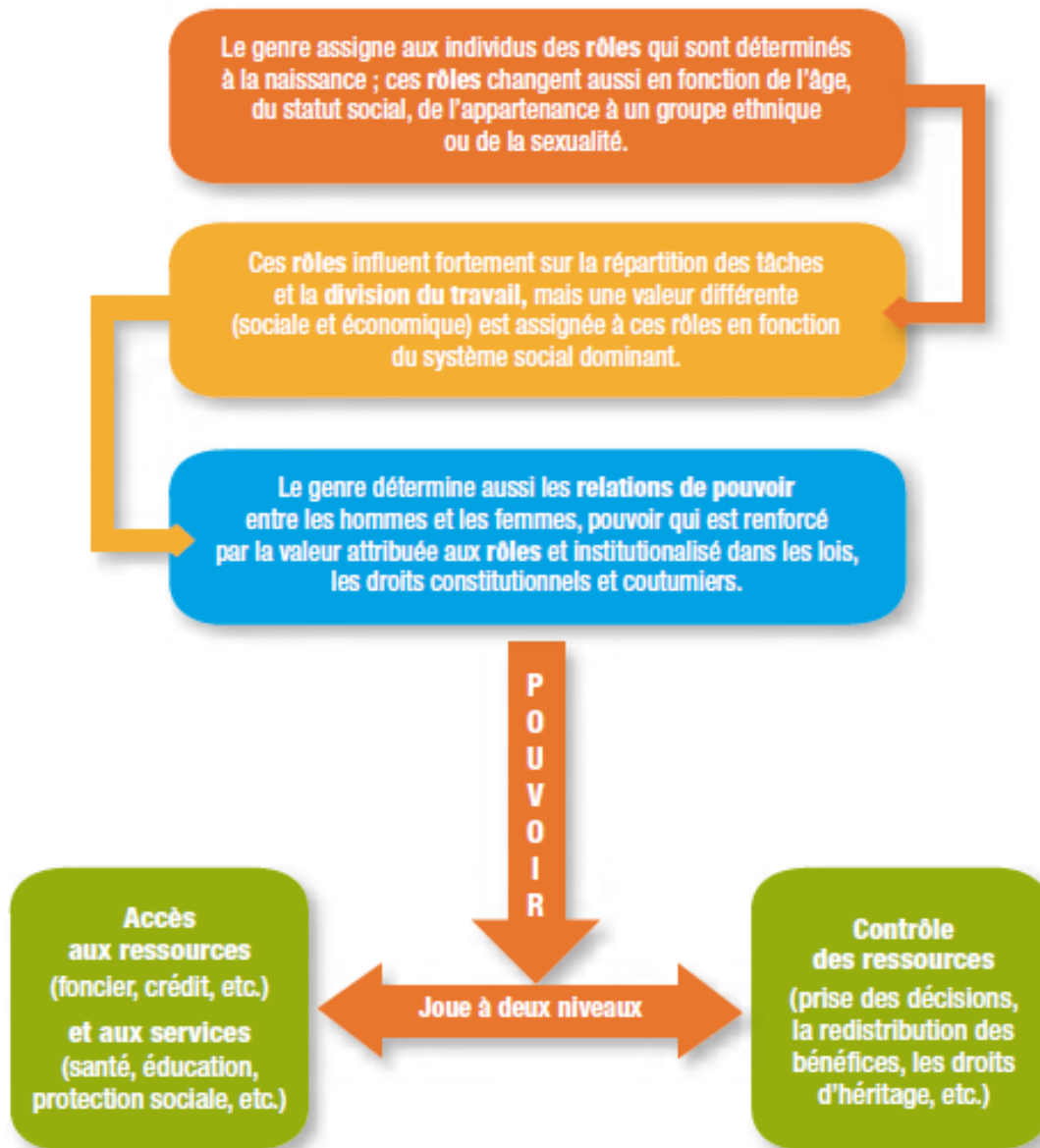
- Le **rôle productif** : tout ce qui aboutit à une production marchande, source de rentabilité. Souvent lié au travail et qui est valorisé car il est « rentable ».
- Le **rôle reproductif** : entretien du foyer, éducation des enfants, soins.
- Le **rôle culturel et social** : activités sociales, culturelles et/ politiques, qui permettent d'avoir une vision et une réflexion ouverte sur le monde et qui peut évoluer grâce aux interactions extérieures.

Par exemple, le schéma ci-dessous montre **comment le sexe à la naissance détermine des rôles qui ont des implications directes sur les tâches et la division du travail**. La valeur sociale et économique attribuée au travail peut nourrir les relations de pouvoir qui régissent ensuite l'accès aux ressources et leur contrôle. Ces relations de pouvoir déterminent en grande partie les options et les opportunités offertes aux individus pour prendre des décisions et faire librement des choix de vie.

---

<sup>11</sup> Ibid

## LE DETERMINISME DU GENRE

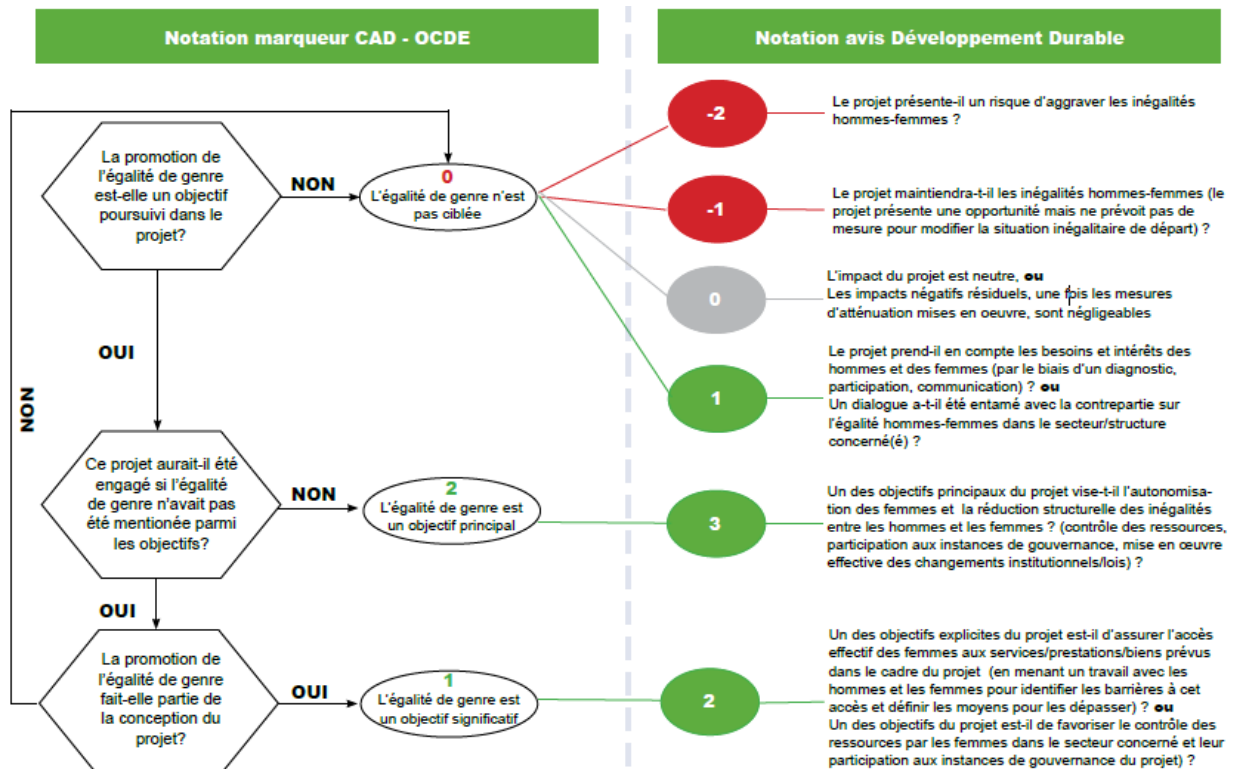


12

La perspective de genre apporte donc des éléments pour la déconstruction des relations de pouvoir et de domination en vue d'une société plus égalitaire, sur les plans social, économique, politique, culturel. Les actions peuvent être :

- **Sensibles au genre** (« gender sensitive ») intègrent les rôles et relations de genre existants lors de l'analyse préalable, dans la mise en œuvre des activités, et le suivi-évaluation et veillent à ne pas creuser les inégalités. On parle de **projets neutres par rapport au genre**.
- **Transformatives** (« gender transformative »), elles, remettent en question des rôles et relations de genre et proposent des modèles alternatifs. On parle de **projets pro-genre**.

<sup>12</sup> Boîte à outils, Genre - agriculture - développement rural et biodiversité, AFD



13

<sup>13</sup> L'essentiel sur les enjeux de genre et de développement, l'Agence Française de Développement, Pause Genre

## Contexte Marocain axé sur le genre

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a connu **d'importantes réformes structurelles, sur le plan législatif et institutionnel, en faveur de l'égalité femmes-hommes et notamment sur la promotion des droits des femmes**. De nombreuses lois ont été adoptées, dont le nouveau Code de la famille en 2004 (Moudawana) et **l'adoption de nouvelle la Constitution de juillet 2011 qui proclame le principe d'égalité des sexes** en énonçant que « *L'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental* » (article 19).

Depuis 2002, des **efforts importants et novateurs en matière de budgets sensibles au genre** ont été renforcés par l'adoption en 2015 de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF) qui a institutionnalisé, dans ses articles 39 et 48, la **prise en compte de la dimension genre dans les pratiques de programmation des départements ministériels**. Pour soutenir la mise en œuvre du chantier de la BSG, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration a créé, en 2013, le **Centre d'excellence pour la budgétisation sensible au genre (CE-BSG)**, une plateforme de développement d'expertise, de gestion des connaissances et de formation dans le domaine.

Dès 2006, avec **l'adoption de la Stratégie Nationale d'Equité et d'Egalité entre les sexes (SNEES)**, le Maroc a marqué clairement sa **volonté politique de promouvoir activement l'égalité entre les femmes et les hommes en intégrant l'approche genre dans les politiques et les programmes de développement**. La SNEES a trouvé sa traduction opérationnelle avec l'adoption en 2011 d'un Plan d'action – l'Agenda gouvernemental pour l'Egalité (AGE) – qui aboutira au **Plan Gouvernemental pour l'Egalité (PGE I 2012-2016) puis le PGE II (2017-2021)**.

Aussi et sur la base de ces réformes, des **institutions nationales ont vu le jour** en vue d'atteindre les principes d'égalité F-H et d'équité et, afin de capitaliser sur les efforts déployés par l'Etat et la société civile dans le **domaine de la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes** : l'Observatoire National de la Violence à l'Égard des Femmes (2013 – redynamisation du Copil) ou encore l'Autorité pour la Parité et la Lutte contre toutes les formes de Discrimination (2017 – loi 79.14, prévue par l'article 19 de la Constitution de 2011). Ladite loi permet à cette autorité de présenter des propositions ou des recommandations « *de nature à renforcer, diffuser et concrétiser les valeurs de l'égalité, de la parité et de la non-discrimination* ». Dernièrement, **en février 2018, le Parlement a adopté une loi pénalisant les violences faites aux femmes (loi 103.13)**. Ce texte incrimine pour la première fois certains actes considérés comme des formes de harcèlement, d'agression, d'exploitation sexuelle ou de mauvais traitement, durcit les sanctions pour certains cas et prévoit des mécanismes pour prendre en charge les femmes victimes de violences. Cependant, selon les associations féminines, cette loi n'a permis ni d'améliorer la prise en charge des victimes, ni de mettre en place des dispositifs de prévention. Aussi, la nouvelle loi ne prend pas en compte le viol conjugal de manière spécifique, comme le réclament les normes internationales.

**Au niveau international, le Maroc a ratifié un certain nombre de pactes internationaux**, dont le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), en juillet 2015. Ce protocole vise à permettre aux pays membres de reconnaître la compétence du Comité pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes, à statuer au sujet des communications et pétitions émanant de particuliers ou des groupes qui estiment être victimes de violation des Droits garantis par la Convention. Les femmes marocaines victimes de discrimination peuvent désormais porter plainte devant le Comité CEDEF, une fois toutes les voies de recours nationales épuisées.

**Ces réformes additionnées à la Régionalisation avancée, lancée en 2015 au Maroc, ont permis un certain nombre d'avancées au niveau local** ; notamment sur l'application et la promotion des droits des femmes au niveau local. En effet, **la Régionalisation avancée requière une intégration au processus de tous les acteurs et les actrices ainsi qu'une implication forte des hommes et des femmes dans les efforts de développement territorial**. A cet égard, **l'intégration de l'approche genre**

dans le paysage territorial stipulée par la Constitution a conduit à l'adoption de nouveaux outils, d'approches et de mécanismes<sup>14</sup> pour la promotion de la participation politique, économique, sociale et environnementale des femmes dans les Collectivités territoriales, en vue de l'ancrage d'une gouvernance territoriale sensible au genre. Dans le processus de la Régionalisation avancée, le genre représente une opportunité pour favoriser et accompagner l'émergence du leadership féminin, et l'essor d'un développement équitable et durable, approche sur laquelle repose la réussite des projets sensible au genre et pro-genre de M&D.

A ce jour, on observe que des **disparités régionales persistent dans l'intégration du genre et particulièrement dans le monde rural**, comme le souligne le Plan Gouvernemental pour l'Egalité 2 (PGE2/ICRAM2 2017-2021) dont la vision est de « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, fondé sur une approche basée sur les droits humains* ». En effet, **de nombreuses difficultés touchent les populations des zones rurales et particulièrement les femmes et les filles**. Celles-ci font encore l'objet d'une forte discrimination et d'un accès limité à l'éducation, à la santé et au marché de travail ; **pénalisant l'exercice de leurs droits et leur position politico-économique dans la société rurale**.

Selon les données du Haut-Commissariat au Plan (HCP 2018), au niveau national, 44% de la population n'a jamais fréquenté un établissement scolaire ou est illettrée (57,9% pour les femmes et 28,2% pour les hommes) ; les femmes sont plus touchées dans le monde rural où 60,1% des femmes âgées de 10 ans et plus sont analphabètes (31% en milieu urbain). Au niveau régional, le plus important écart dans le domaine de l'analphabétisme entre la population féminine (44,6%) et masculine (20,9%) a été enregistré dans la région de Souss-Massa avec 24 points de différence. Les femmes rurales ayant bénéficié des soins prénatals qualifiés est de 79,6%, contre 95,6% des femmes en zone urbaine. Environ, 60% des femmes rurales occupées sont des aides familiales et les deux tiers d'entre elles ne perçoivent aucune contrepartie de leur travail. Aussi, les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi du temps au Maroc, menée par le HCP, révèlent que le budget-temps consacré par la femme rurale aux activités domestiques dépasse cinq heures, contre quatre heures pour la femme citadine. Au niveau national en 2017, sur les 280 024 demandes de mariage, 9, 1% d'entre-elles concernaient une union avec un mineur, à 98,7% de sexe féminin et issues pour la plupart du milieu rural.

**Les femmes ayant peu accès aux informations relevant de leurs droits<sup>15</sup> demeurent plus marginalisées et exposées à la pauvreté et aux facteurs de vulnérabilité - En cela, elles sont les plus sujettes aux violences**. Selon la dernière enquête du HCP publiée en mai 2019, 82,6 % des femmes marocaines de 15 à 74 ans ont subi au moins un acte de violence, toutes formes confondues, durant leur vie (58,2% dans la région su Souss-Massa). Le contexte conjugal demeure l'espace de vie le plus marqué par la violence et la violence psychologique reste la forme la plus répandue La manifestation des rapports de pouvoir inégaux entre les femmes et les hommes, constitue l'une des formes extrêmes des discriminations fondées sur le genre et une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux des femmes et des filles<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Par exemple, la « Budgétisation sensible au genre », la création des Instances consultatives, d'équité, d'égalité des chances et de l'approche genre (IEEAG), en partenariat avec les acteurs de la société civile, etc.

<sup>15</sup> Méconnaissance de la loi 103-13 par plus de la moitié des femmes (Haut-Commissariat au Plan du Maroc – Note sur les violences faites aux femmes et aux filles 2019)

<sup>16</sup> [file:///C:/Users/Manon/Downloads/Note%20sur%20les%20violences%20faites%20aux%20femmes%20et%20aux%20filles%20\(version%20Fran%C3%A7aise\)%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Manon/Downloads/Note%20sur%20les%20violences%20faites%20aux%20femmes%20et%20aux%20filles%20(version%20Fran%C3%A7aise)%20(1).pdf)

## Stratégie d'intervention M&D en faveur de l'égalité femme-homme

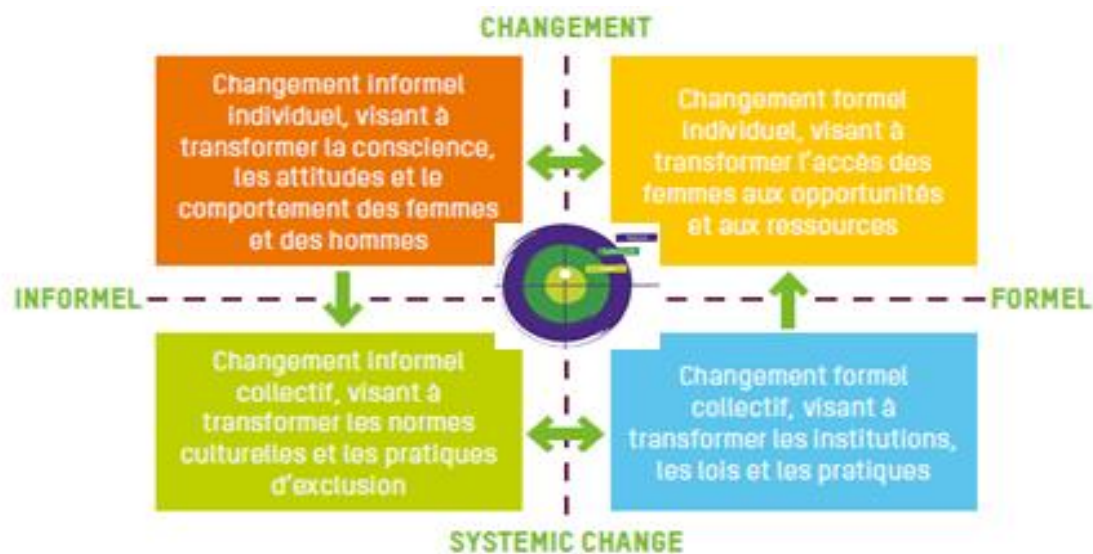
Le premier constat mené par M&D et ses partenaires montre que les **différentes politiques et stratégies mises en œuvre au niveau national ne sont peu ou pas répercutées dans le milieu rural**. Les femmes et les filles de ces zones ont peu accès aux informations relevant de leurs Droits et, les Collectivités Territoriales ne mettent pas ou encore trop peu en œuvre de stratégies et d'actions en faveur de l'égalité, qu'elles perçoivent comme non prioritaire. Le second constat est le **faible accès au monde rural des organisations de la société civile spécialisées dans les Droits des femmes**. Faute de moyens, ces organisations, basées en majorité en zone urbaine, mènent des actions dans le monde rural de manière sporadique et sur la base de connaissances limitées du milieu. **Seule l'Entraide Nationale (EN)**, institution emblématique en matière d'action sociale au Maroc, **mène des actions encore limitées de développement social en faveur des femmes rurales** malgré leur mobilisation, pour décliner en action, les stratégies du Pôle social en faveur du déploiement d'un dispositif adéquat, prenant en compte la dimension sociale, mais aussi économique dans l'accompagnement des femmes défavorisées.

A cet effet, les projets de M&D s'inscrivent en cohérence avec le Plan gouvernemental pour l'égalité, ICRA 2, ainsi que la Régionalisation avancée et les prérogatives associées aux Conseils des Provinces et des Préfectures en termes de développement social et économique (loi organique 112-13).

Aussi, la stratégie d'intervention de M&D s'appuie sur un **objectif théorique et méthodologique qui vise non seulement à aboutir au changement, mais également à clarifier les conditions requises pour accompagner celui-ci** au niveau de l'autonomie et de l'émancipation des femmes dans le monde rural.

A cet effet, **les hommes et les femmes constituent les groupes cibles, mettant l'accent sur les relations inégalitaires plutôt que sur les seules discriminations subies**. En déconstruisant les visions essentialistes sur la base d'une relation égalitaire F-H, en accompagnant la transformation des rapports entre les sexes et tenant compte des particularités sociales, M&D propose de rassembler et de mobiliser toutes les parties prenantes à l'autonomisation des femmes pour **modéliser la conduite du changement et engager une réforme sociétale globale pour un développement plus inclusif et durable**.

### Cadre du leadership transformationnel pour les droits des femmes<sup>17</sup>



<sup>17</sup> Cadre conceptuel d'Oxfam relatif à l'autonomisation des femmes. L'axe vertical oppose en haut l'individuel au collectif en bas.

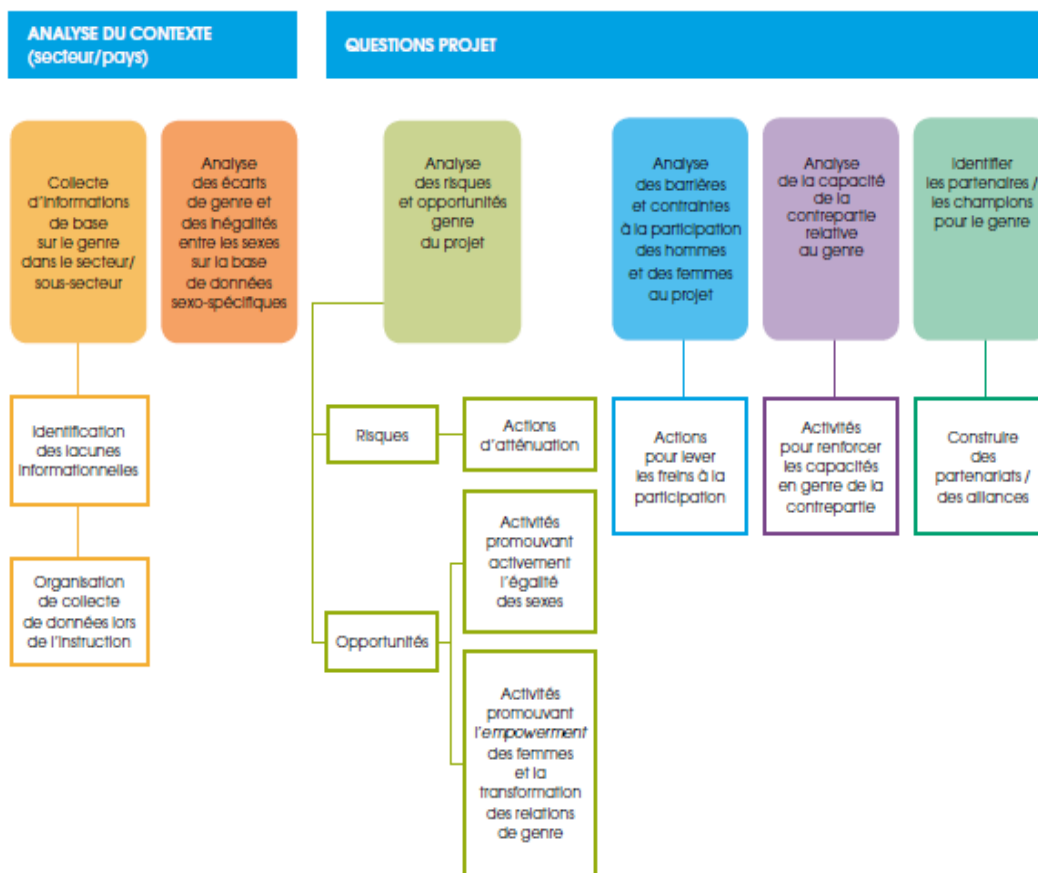
## Opérationnalisation de l'approche Genre 2020-2025

M&D propose de résumer l'approche en 2 étapes clés :

### 1. DÉVELOPPER UNE ANALYSE BASÉE SUR LE GENRE & ASSURER UNE APPROCHE PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE DANS LE MONTAGE D'UN PROJET SENSIBLE AU GENRE

Pour M&D, dans le cadre d'une approche « Genre et Développement », il est absolument nécessaire d'enrichir les analyses des enjeux ciblés en mettant en perspective les différents rapports de domination. D'où l'importance de mener à bien une analyse des structures de pouvoir et des dynamiques de genre définie comme « la compréhension et la description des différences entre les rôles, activités, opportunités [leur accès aux ressources et leurs contraintes] et besoins respectifs des hommes et des femmes dans un contexte donné »<sup>18</sup>.

#### ANALYSE DU GENRE AU COURS DES PHASES D'IDENTIFICATION ET D'INSTRUCTION



19

Construire des projets Genre implique un changement de pratiques et de modes de faire, et suppose une analyse systématique des enjeux de genre, du contexte d'intervention et des impacts des projets sur les inégalités entre les femmes et les hommes.

<sup>18</sup> Le Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire de l'IASC.

<sup>19</sup> Ibid

## Outils pédagogiques pour intégrer le genre dans un projet de développement

### OUTILS N°1 - QUESTIONS CLÉS À SE POSER POUR FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES PROJETS

#### Diagnostic initial/ Analyse du contexte

- 1 Mon analyse intègre-t-elle des **statistiques désagrégées par sexe**, permettant de connaître les situations différenciées entre les femmes et les hommes et de **comprendre les discriminations ou les obstacles rencontrés** par les femmes dans tous les domaines ?

#### Objectifs du projet

- 2 Les objectifs prennent-ils en compte les **situations différenciées entre les femmes et les hommes** ? Visent-ils la réduction des inégalités et/ou l'autonomisation des femmes, leurs accès aux droits et aux espaces de décisions ?

#### Définition des résultats attendus

- 3 Les **résultats attendus bénéficient-ils également aux femmes et aux hommes** ? Visent-ils la réduction des inégalités et/ou l'autonomisation des femmes, leur accès aux droits et aux espaces de décisions et la réduction des violences liées au genre ?

#### Définition des activités

- 4 Les activités prévues sont-elles organisées de manière à **favoriser la participation des femmes et des hommes à égalité** ? (Diffusion de l'information, horaires, garde d'enfants, etc.)

Permettent-elles de réduire les inégalités femmes-hommes, de favoriser une plus grande autonomisation des femmes et/ou de déconstruire les stéréotypes de genre, et/ou de lutter contre les violences de genre ? Les activités prévues ont-elles été conçues de sorte à **ne pas renforcer les risques de violences liée au genre et / ou à réduire les violences liées au genre** ?

#### Définition des indicateurs de suivi

- 5 Les **indicateurs de suivi permettent-ils d'évaluer le nombre de femmes et d'hommes bénéficiaires** ? Et de **mesurer l'évolution de l'égalité, ou la réduction des inégalités** entre les femmes et les hommes dans les différents domaines ?

#### Budgétisation

- 6 Le budget prévoit-il de financer des **activités spécifiques pour remédier aux inégalités** entre les femmes et les hommes ? (Formations, etc.). Bénéficie-t-il également aux femmes et aux hommes ?

#### Mes partenaires

- 7 Mes **partenaires incluent-ils-elles des organisations de femmes** ou travaillant sur l'égalité femmes-hommes ? ou des expert.es ? sont-ils **formé.es sur les questions de genre** et d'égalité femmes-hommes ?

## Mon équipe

- 8 La **politique interne de mon organisation favorise-t-elle l'égalité femmes-hommes** (salaires, évolutions de carrières, articulation des temps de vie et accès aux postes de décision) ? Sommes-nous **formé.es sur l'égalité femmes-hommes** ?

L'équipe managériale est-elle favorable à la **promotion de l'égalité femmes hommes** et **soutient-elles les initiatives d'intégration du genre** ?

### OUTILS N°2 - Conduire un diagnostic prenant en compte le genre en dessinant l'horloge du temps

Les informations concernant l'organisation du temps des femmes et des hommes sont importantes à connaître lors de l'élaboration d'un projet car elles conditionnent l'organisation des activités du projet. Connaître les emplois du temps différenciés engendre une réflexion sur les horaires et les conditions pour l'organisation des réunions et des activités et permet d'éviter de surcharger l'emploi du temps des femmes qui est déjà bien rempli.

Avec un groupe composé de femmes et d'hommes, dessinez une horloge et demandez aux femmes et aux hommes de vous décrire leur journée type. Ecrivez les horaires et les activités menées par chacun et chacune.

En effet, les temps des femmes et des hommes sont différents. Chacun et chacune mène des activités différenciées tout au long de la journée.



Nota Bene:

- Les femmes ont des journées très chargées, car elles assument à la fois des tâches productives (travail au champ et petit commerce), et des tâches reproductives (collecte de l'eau, du bois, cuisine, soins des enfants..).
- Les hommes s'occupent majoritairement des tâches productives (travail aux champs). L'exemple montre aussi qu'ils s'accordent des temps de loisirs, qu'ils gèrent l'argent de la famille et qu'ils participent aux décisions politiques et citoyennes.

### OUTIL N°3 – Carré genre comme outil d'expression et d'analyse critique autour des stéréotypes de genre

A retrouver sur le site : <https://www.mondefemmes.org/>

- Carrés genre

- Carrés genre, pouvoir et sexisme
- Carrés genre - agroécologie
- Carrés genre - violences

#### OUTILS N°4 – Etude de l'accès et du contrôle des ressources par une matrice d'analyse du genre

| Ressources                                 | Qui a accès ? |               | Qui gère/contrôle ? |               |
|--------------------------------------------|---------------|---------------|---------------------|---------------|
|                                            | Hommes        | Femmes        | Hommes              | Femmes        |
| Terre                                      |               |               |                     |               |
| Equipement                                 |               |               |                     |               |
| Labeur                                     |               |               |                     |               |
| Production                                 |               |               |                     |               |
| Reproduction                               |               |               |                     |               |
| Capital                                    |               |               |                     |               |
| Éducation/formation                        |               |               |                     |               |
| <b>Bénéfices</b>                           | <b>Hommes</b> | <b>Femmes</b> | <b>Hommes</b>       | <b>Femmes</b> |
| Revenu extérieur                           |               |               |                     |               |
| Possession d'actifs                        |               |               |                     |               |
| Biens en nature (nourriture, vêtements...) |               |               |                     |               |
| Éducation                                  |               |               |                     |               |
| Pouvoir/prestige politique                 |               |               |                     |               |

#### OUTILS N°5 – Analyse des acteurs

##### Objectifs

- Dans le cadre d'une analyse du contexte du projet, il est important d'identifier les différentes parties prenantes, et d'analyser si elles seront plutôt favorables ou défavorables à une évolution des rôles de genre.
- Par exemple, on se posera les questions suivantes :

| Nom de l'acteur        | Quel est l'intérêt de l'acteur-trice                                                           | Compétence par rapport aux questions de genre                              | Participation envisageable dans le cadre du projet | Risque pour le projet                                                                      |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| ✓ Administration       | ✓ L'acteur-trice est-il/elle sensible aux questions de genre, prêt.e à soutenir un changement? | ✓ Que peut apporter l'acteur-trice au projet pour faire avancer l'égalité? | ✓ Comment l'acteur-trice va-t-il/elle intervenir?  | ✓ En quoi l'acteur-trice risque-t-il/elle de freiner les changements par rapport au genre? |
| ✓ Chef du village      |                                                                                                |                                                                            |                                                    |                                                                                            |
| ✓ Chefs religieux      |                                                                                                |                                                                            |                                                    |                                                                                            |
| ✓ Groupement de femmes | ✓ Est-elle/il opposé.e au changement?                                                          | ✓ Que sait-il/elle sur les questions de genre?                             | ✓ Est-il/elle un.e allié.e et/ou une cible?        |                                                                                            |
| ✓ Groupements paysans  | ✓ Sa position est-elle inconnue?                                                               | ✓ En quoi a-t-il/elle besoin d'être renforcé.e?                            |                                                    |                                                                                            |

## BIBLIOGRAPHIE

### ENJEUX METHODOLOGIQUES – APPROCHE GENRE

- **Fiches pratiques pour faire progresser l'égalité** : <https://f3e.asso.fr/ressource/vivre-le-genre-9-fiches-pratiques-pour-faire-progresser-egalite-de-genre/>
- **Genre et cycle de développement** : <https://www.mondefemmes.org/produit/genre-et-cycle-du-developpement/>
- **Les outils de l'approche genre** : <https://www.mondefemmes.org/produit/les-outils-de-lapproche-genre/>
- **L'approche genre – Concepts et enjeux actuels** : <https://www.mondefemmes.org/produit/approche-genre/>

### GENRE & THEMATIQUES D'INTERVENTION

- **Elevage** : <http://www.fao.org/3/a-i3216f.pdf>
- **Boîte à outils AFD genre et Agriculture et développement Rural/Diligences Environnementales et Sociales / Education/Santé/Développement Urbain/Energie/Eau et Assainissement** : <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils>
- **Genre et Migration – Le monde selon les femmes** : <https://www.mondefemmes.org/produit/genre-et-migration-internationale/>
- **Agriculture** : <http://www.fao.org/3/CA2678FR/ca2678fr.PDF> ; <https://www.mondefemmes.org/produit/agroecologie>

#### 2. Mesurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre d'un dispositif de suivi-évaluation et une production des connaissances sensible au genre

Le suivi-évaluation de l'égalité femmes-hommes et du genre nécessite de mettre en place un **système de collecte de données désagrégées par sexe, à la fois quantitatives et qualitatives** qui permettront d'évaluer :

- L'impact du projet sur les femmes et les hommes de façon différenciée en utilisant des données quantitatives
- L'impact du projet sur les femmes et les hommes de façon différenciée en utilisant des données qualitatives
- Enfin, l'approche de genre permet de mobiliser des indicateurs de perception qui sont utiles pour connaître l'évolution des mentalités sur le sujet

Depuis 2018, M&D dispose en interne d'une cellule Analyse Capitalisation Essaimage (ACE) qui appuie les équipes opérationnelles dans la mise en place d'un dispositif de suivi - évaluation et **l'accompagnement à la réflexion analytique des actions en vue de capitaliser les pratiques et les retours sur expériences (leçons apprises) pour un essaimage des acquis et de l'expertise éprouvée.**

Au lancement des projets, un **tableau de bord couplé à un plan de suivi-évaluation** est développé mettant en perspective les avancements physiques et le suivi financier avec la planification opérationnelle et le budget prévu. Une **analyse critique** en face des activités facilite l'élaboration de mesures correctrices et accompagne les efforts de capitalisation. Pour chacun des indicateurs sensibles au genre, les méthodes de calculs sont définies ainsi qu'un référentiel simple permettant de suivre l'atteinte qualitative des résultats / objectifs et évaluer les progrès par rapport aux objectifs prévus. A

noter que pour **développer un dispositif de suivi-évaluation sensible au genre**, une attention particulière doit être portée à / aux :

- L'analyse comparative entre sexe tels que l'accès aux ressources productives et leur contrôle
- L'intégration des concepts relatifs aux structures de pouvoir, aux mécanismes de contrôle social et à la violence basée sur le genre
- La désagrégation selon le sexe les données collectées
- Répercussions différentielles des interventions et aux effets sur les relations entre les hommes et les femmes
- L'élimination des obstacles à l'équité, à l'égalité aux droits et à l'autonomisation socio-économique

**Le suivi-évaluation sensible au genre ne suit donc pas un agenda politique féministe mais est fondé sur un ensemble de valeurs concernant la justice sociale et l'égalité de sexes**

Ainsi, M&D s'attache à **mesurer la qualité de ses actions et les changements/effets/impacts** sur les hommes et les femmes auxquels les interventions contribuent en s'inspirant des **approches orientées changement**. Dans ce cadre, un **suivi du contexte sensible au genre**, de la **dynamique du pouvoir et des changements structurels** ainsi que la **transformation des relations est réalisé**. En d'autres termes, M&D porte une **attention particulière aux relations de genre et de pouvoir, comment elles changent et pourquoi**. Aussi, cette approche invite les acteur.rice.s impliqué.e.s à s'interroger sur leur vision d'un futur commun et leur implication dans ces changements.

## Leçons apprises M&D axées sur le genre

*Migrations & Développement est une association franco-marocaine, reconnue d'utilité publique, qui mène des projets de développement durable et solidaire en France et au Maroc, notamment dans la région du Souss-Massa et ses zones limitrophes. Depuis plus de 30 ans, M&D s'engage dans l'appui de projets de développement novateurs qui répondent aux défis climatiques et sociaux au travers d'une démarche participative, partenariale et d'un principe de solidarité entre migrant.e.s et population des régions d'origine. En d'autres termes, M&D est un catalyseur permettant de stimuler et d'accompagner les potentiels des acteurs du territoire et leurs désirs de changement.*

**M&D a depuis longtemps mené des actions sensibles au genre** : renforcement inclusif de capacités dans les domaines socio-économiques, caravane civique pour les droits des femmes, etc. Des formations au leadership féminin ont permis d'aborder la question des enjeux stratégiques de répartition de pouvoir/de décisions dans un système patriarcal. Un programme d'alphabétisation fonctionnelle ambitieux à destination des productrices de safran a été mené en 2016, reconnue comme un exemple en matière d'application de l'approche genre par les institutions marocaines. Dès 2018, M&D a accru l'intégration de l'approche genre dans ses projets de gouvernance et d'animation territoriale (création d'un référentiel d'indicateurs pour l'évaluation de la prise en compte du genre dans les Plans d'Action des collectivités, Accompagnement à la mise en place d'un Budget Sensible au Genre, promotion de l'égalité homme-femme, prévention des violences basées sur le genre, etc.)

Sur la base d'une réelle volonté de prendre en compte le genre de manière continue et transversale dans l'action de M&D, **plusieurs enseignements ont été capitalisés et constituent des mesures d'atténuation aux risques inhérents** des projets sensibles au genre développés et mis en œuvre :

- **L'importance de la mobilisation des hommes au risque de renforcer les stéréotypes liés au genre.** D'une manière générale, l'implication et l'information régulière des hommes est un facteur qui facilite le changement, à la fois en limitant les réticences à l'égard de la participation des femmes, jusqu'à les motiver à s'engager dans les opportunités mais aussi à être partie prenante de la transformation sociale.
- **La proximité des équipes M&D.** Ce sont des facteurs de réussite indéniables. L'utilisation d'outils de communication tels qu'un groupe Whatsapp favorise le renforcement du suivi et la communication
- **La pertinence d'inclure l'alphabétisation fonctionnelle.** L'alphabétisation fonctionnelle est vectrice d'estime de soi, de confiance dans ses capacités /compétences et de valorisation / transformation des liens familiaux et sociaux. L'alphabétisation joue également un poids en faveur de la valorisation de la femme comme acteur économique viable.
- **L'apprentissage par les pairs** est un levier de transformation sociale fort. Participatif, personnalisé et instantané, l'apprentissage entre pairs est fondé sur un principe simple : le partage. Cette pédagogie apparaît très efficace car adaptée aux enjeux spécifiques d'un territoire donné et favorise la prise d'initiatives et l'enrichissement des perspectives d'avenir parmi les femmes. Egalement, l'organisation de visites d'échanges offre l'opportunité aux femmes de se projeter dans l'avenir et de développer des liens / réseaux de femmes.
- La **compréhension des enjeux passe par une analyse genre informée du contexte**, à travers : la production des données désagrégées par sexe ainsi que l'analyse des contraintes sociales, culturelles, institutionnelles et organisationnelles rencontrées par les femmes pour accéder aux ressources.
- Dans un contexte rural où l'agriculture est la principale source de revenus, et où l'activité est fortement féminisée, le changement peut être perçu comme une menace / un risque pour les populations. **L'inscription des activités dans les potentiels existants et les besoins exprimés** demeurent la pierre angulaire de toute réussite du projet - voir annexe 1. Aussi l'effort d'implication et d'appropriation par toutes les parties prenantes sont nécessaires pour garantir un montage inclusif et un pilotage portant une attention particulière aux dynamiques existantes. Il est par ailleurs essentiel de s'appuyer sur les acteurs locaux pour établir des liens de proximité et de confiance favorisant le changement et son inscription dans la durée.

Des initiatives antérieures menées par l'association (soutien à la création d'atelier de tapis artisanaux, à la création d'élevages caprins...) n'ont pas donné de résultats positifs car ils étaient impulsés de l'extérieur à partir d'une approche volontariste sur le genre démontrant les **limites d'une impulsion externe volontariste**. Ces initiatives ont fait l'objet de fortes résistances, y compris des femmes vers qui les projets étaient dirigés.

- **La valorisation des migrantes dans le transfert de connaissance et la promotion de la culture de l'égalité** dans leur pays / zone géographique d'origine : voir annexe 2

## Zoom sur les femmes marocaines : Actrices au cœur de la transition écologique

L'ONU reconnaît que « **les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les impacts du changement climatique**, tels que les sécheresses, inondations et autres événements météorologiques extrêmes, mais elles **jouent aussi un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique** » (ONU, 2014). **La prise en compte du genre s'avère ainsi indispensable**, non seulement dans l'analyse de la vulnérabilité d'une population face au changement climatique, mais également en termes d'atténuation et d'adaptation.

- Si du fait de leur manque de moyens, les femmes ont moins de possibilités **d'investir dans des mesures de mitigation et d'adaptation, elles sont néanmoins des actrices incontournables à l'atténuation du changement climatique**. Il apparaît que les actions de lutte contre le changement climatique et ses effets sont d'autant plus efficaces qu'elles prennent en compte la dimension genre dans l'analyse des enjeux, des acteurs, des axes d'intervention et des co-bénéfices possibles.
- **La capacité d'adaptation** et le genre sont fortement corrélés, puisque dans la plupart des pays à risque face au changement climatique, les femmes sont généralement moins éduquées, ont moins accès à l'information, aux ressources financières (épargne, crédit, assurance) ou aux terres et au final ont moins de pouvoir sur le budget familial et dans les politiques de la communauté. **L'autonomisation des femmes, notamment à travers l'accès aux ressources financières, techniques et à la formation, s'avèrent être des moyens particulièrement efficaces de construction de la résilience d'une société au changement climatique**. Dans certaines situations, les femmes peuvent en effet être des **vecteurs particulièrement efficaces de prévention et de mobilisation communautaire face aux risques climatiques ou encore de diffusion de pratiques adaptées au changement climatique**. C'est pourquoi, **la consultation des femmes et leur participation aux processus de décision est fondamentale** dans le cadre d'un projet d'adaptation, visant à donner les moyens à une communauté ou une société les moyens de répondre de manière efficace à l'évolution des conditions climatiques.

| Analyse de vulnérabilité au changement climatique: Si le changement climatique est vécu différemment dans diverses régions du monde, notamment dans les zones rurales, certains enjeux, répertoriés dans le tableau ci-dessous, émergent. |                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                           | Risques et impacts climatiques                                                                                                                                                                                                             | Les enjeux liés au genre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Sécurité alimentaire                                                                                                                                                                                                                      | Détérioration et amenuisement des ressources sous l'effet du climat et de la pression                                                                                                                                                      | Enjeu : les femmes sont plus fortement dépendantes des ressources naturelles en tant que moyen de subsistance<br>Risques : diminution des moyens essentiels à disposition des femmes et de leurs revenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                                                                                                                                                                                           | Pertes de production et denrées alimentaires et baisse de revenus liés aux conséquences des modifications climatiques (apparition d'insectes nuisibles, perte des récoltes, blanchiment des coraux, perte d'éléments clés des écosystèmes) | Enjeu : Alors qu'elles ont moins accès aux ressources techniques et financières, les femmes sont en priorité responsables de la production alimentaire (à hauteur de 70-80% en Afrique et 65% en Asie) et de l'approvisionnement de leurs familles.<br>Risques : augmentation des dépenses pour sauver les récoltes, augmentation du temps et de la charge de travail aux champs pour les femmes (diminution du temps disponible pour d'autres tâches)                                                                                                                                                                                    |
| Accès aux ressources                                                                                                                                                                                                                      | Augmentation de la pression sur les terres et accélération du phénomène de dégradation                                                                                                                                                     | Enjeu : les femmes ont un accès restreint à la terre et à la propriété, qui sont très majoritairement détenus par les hommes dans l'ensemble du monde<br>Risques : renforcement des inégalités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                           | Détérioration et accès plus difficile à certaines ressources, tels que l'eau, le bois et le feu                                                                                                                                            | Enjeu : Accroissement de la pénibilité du travail et du temps nécessaire à la collecte d'eau, bois, feu etc... en majorité assuré par les femmes.<br>Risques : plus forte exposition aux risques liés aux (plus) longs parcours (agressions sexuelles par exemple), diminution du temps consacré aux activités d'éducation, au travail rémunéré et à la participation à la vie publique                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Migration                                                                                                                                                                                                                                 | Accroissement des mouvements de population touchant désormais les populations sédentaires                                                                                                                                                  | Enjeu : les hommes sont plus enclins à migrer de façon saisonnière ou à plus long terme laissant les femmes au village s'occuper des champs mais aussi des enfants et des personnes âgées ; les femmes aussi peuvent migrer et dans les deux cas, cela entraîne des changements dans la résilience sociale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Santé                                                                                                                                                                                                                                     | Intensification des risques de maladies et de pénurie alimentaire ; hausse des frais médicaux pour les soins de la famille, notamment des personnes âgées, vulnérables aux vagues de chaleurs de plus en plus élevées et fréquentes        | Enjeux : (1) les femmes ont moins accès aux services de santé et (2) elles sont les principales responsables du soin des personnes malades et dépendantes<br>Risques : augmentation de la charge de travail des femmes, exposition aux maladies, hausse de la malnutrition chez les femmes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Planification familiale                                                                                                                                                                                                                   | Corrélation marquée entre la croissance démographique et une compétition accrue sur l'accès aux ressources naturelles dans un contexte de changement climatique                                                                            | Enjeux : les services de planification familiale sont insuffisants dans de nombreux pays. Le choix d'un moyen de contraception par les femmes peut-être soumis à de nombreuses contraintes, notamment le besoin d'autorisation de l'époux. L'intégration des hommes dans les projets de planification familiale est donc fondamentale.<br>Risques : «les communautés connaissant une forte croissance démographique sont aussi les plus exposées aux effets négatifs des changements climatiques, comme la pénurie d'eau, les mauvaises récoltes, la hausse du niveau des mers et la propagation des maladies infectieuses» (FNUAP, 2009) |

20

**Au Maroc, le secteur de l'agriculture constitue un des piliers essentiels des politiques de développement du pays.** D'après la FAO, en 2018, 70% des exploitations agricoles s'étendent sur une superficie de moins de cinq hectares, la majorité de ces terres relèvent de propriétés familiales où la main d'œuvre est principalement féminine. En effet, 93,2% de la main d'œuvre féminine rurale est recrutée par le secteur agricole, dont près du tiers ont moins de 19 ans, 7 sur 10 sont analphabètes et seulement 1% des femmes qui résident dans les régions rurales du Maroc sont propriétaires de terres agricoles (Haut-Commissariat au Plan - HCP, 2013). En 2016, l'étude prospective sur l'agriculture marocaine (HCP, 2016) précisait que *"le secteur occupe 46 %des actifs du pays, et son évolution est déterminante dans les équilibres ou les déséquilibres de la société rurale, et donc dans la stabilité du pays dans son ensemble"*.

Les zones rurales de l'Atlas et de l'Anti-Atlas marocain se caractérisent majoritairement par une économie d'autosubsistance. Parallèlement, on observe une **surexploitation des ressources naturelles** (dégradation des sols, perte de la biodiversité...) et une **dégradation des conditions environnementales face aux effets du changement climatique** (inondations, sécheresse, etc.). Ces facteurs mettent en péril les moyens de subsistance des populations, en particulier les femmes et leurs ressources. D'autres observations, telles que le **manque de reconnaissance du rôle central des femmes dans la production agricole** (entretiens, conservation des semences, récolte, transformation), l'**abandon des savoir-faire ancestraux** (pratiques culturelles, reproduction des semences locales), la **domination de l'agriculture dite conventionnelle** (intrants chimiques, mécanisation, semences hybrides), viennent accentuer les vulnérabilités du territoire et dégrader un environnement déjà fragilisé.

Aussi, le monde rural a été touché d'une façon particulière par la crise sanitaire liée à la COVID 19, qui a pesé tout particulièrement sur les femmes et les filles. A la fois, ce sont elles qui ont assuré une part majeure du travail agricole, mais aussi parce qu'un nombre important de villageois qui travaillent dans

<sup>20</sup> Boîte à outils, Genre - agriculture - développement rural et biodiversité, AFD

les grandes villes ont reflué vers les villages à l'annonce du confinement : moins de transferts financiers, plus de bouches à nourrir. **Ce sont les femmes qui ont supporté l'essentiel de ces poids supplémentaires.** Pour M&D, l'enjeu phare est donc de renforcer l'autonomisation socio-économique des agricultrices de la région du SM et leur rôle dans la transition agroécologique engagée au Maroc.

## Annexes

### Annexe 1. Exemple du rôle des femmes dans la « transition institutionnelle »

Dans la région de Taliouine et du mont Sirwa, le safran fait l'objet d'une intense culture, sur un mode familial, depuis plus de 400 ans. Les hommes travaillent la terre tout au long de l'année. Les femmes et les enfants effectuent la récolte et la séparation des pistils (début novembre). Il faut 20.000 fleurs pour faire un kilo de safran, ce qui en fait l'épice la plus chère du monde (vendue de 1 à 6€ le gramme par les producteurs, et de 10 à 60€ le gramme au consommateur final dans les pays du Nord).

Pendant ce long travail de séparation des stigmates de la fleur, les femmes *prélèvent* une part de safran. Ce prélèvement s'effectue à l'insu du chef de famille, mais avec son accord implicite : c'est la part 'tolérée' des femmes. Au point que quand une femme réclame quelques Dirhams pour aller au hammam, s'entend-elle répondre par le mari « *mais que faisais tu pendant la récolte du safran ?* », sous entendu : « *n'as-tu pas pris ta part déjà à ce moment ?* ». Dans les faits, toutes les femmes prélèvent donc cette part.

Le jour du souk, qui est réservé aux hommes, des marchands de parfums et tissus vont dans les villages (d'où les hommes sont partis) pour faire du commerce avec les femmes. Celles-ci payent le plus souvent en safran, à un prix très bas. Les femmes sont donc pénalisées par ce système informel.

La vente du safran constitue le plus souvent la seule ressource monétaire de la famille, pour acheter tout ce qui n'est pas produit sur place : essence, gaz, médicaments, fournitures scolaires... Les familles sont en situation de subsistance, sans capacité d'épargne. En situation de subsistance, pas de place (peu de place) pour le conflit économique au sein de la famille !

Quand le revenu s'accroît (triplement du prix du safran payé aux producteurs depuis le Festival du Safran de 2007), les femmes réclament une part plus grande que celle que la tradition leur octroi. La hausse du prix du safran, qui permet un début d'épargne pour la famille, pourrait être à l'origine d'une volonté des femmes exprimée depuis 2008 de modifier cette règle informelle (cette institution) qui leur attribue, jusque là, une part doublement résiduelle (en montant et en statut 'toléré') et non des revenus tirés de cette épice, auxquels elles prennent part comme les hommes dans un processus complémentaire. Le passage d'une économie de subsistance à une économie d'accumulation pousse à la modification des règles, à la recherche d'une autre institution qui reflète un nouvel équilibre entre hommes et femmes sur ce produit précieux<sup>21</sup>.

Ceci s'effectue sans que l'approche « genre » ne soit mise en avant. M&D accompagne ce processus de « transition institutionnelle », en apportant son appui aux femmes qui revendiquent de passer d'un prélèvement « toléré » à la reconnaissance sociale et monétaire de leur travail<sup>22</sup>.

---

<sup>21</sup> Cette analyse s'inspire des travaux de Karl Polanyi (« *La Grande Transformation* » – 1944).

<sup>22</sup> Voir les « *Actes du 2ème Forum de l'Economie Sociale et Solidaire* », réalisé dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Festival du Safran de Taliouine, du 28 octobre au 1er novembre 2009. Le document est disponible sur le site de Migrations & Développement [www.migdev.org](http://www.migdev.org)

**Annexe 2. Extrait de la « Lettre de M&D de 2008 », publication annuelle de l'association : « Les migrant (e)s ne transfèrent pas que de l'argent ! »**



Fatima Belahcen a vécu à Perpignan et vit maintenant à Marseille et revient dans le village d'Imgoun chaque été pendant les vacances.

Amina Bouchmakh, originaire du Moyen Atlas, a grandi à Agadir et à Marrakech. Le jour de son mariage, elle est venue pour la première fois dans le village de L'Mdint, sur la commune Agadir Melloul.

L'entretien a débuté avec Fatima et s'est continué avec les deux femmes.

**Fatima.** Je suis née le 23 août 1979. Je suis partie en France à l'âge de 5 ans, avec mes parents à Perpignan ; chaque été, parfois même au mois de décembre, ou pendant l'Aïd, j'ai aimé revenir dans notre village d'origine pour voir la famille.

**Faire avancer le village.** Au fil des années, j'ai observé beaucoup de changements dans les villages ; pendant mon enfance, les Associations villageoises n'existaient pas. Peu à peu, les hommes se sont mis à jouer un rôle pour faire avancer leur village. Les femmes s'y sont mises après. Les progrès - l'électricité par exemple - ont peut-être été plus bénéfiques pour elles que pour les hommes. Pour la cuisine, par exemple, pendant le ramadan, tu peux préparer les crêpes à l'avance et les mettre au frigo. Tu peux acheter du poisson et le conserver, sans peur des microbes ; tu peux boire de l'eau fraîche pendant l'été ; tu peux voir la télé, comprendre ce qui se passe dans le monde, écouter la musique sans piles.

Avant, tu allais chercher l'eau dans la source, il fallait la porter sur le dos et c'était très lourd ; la femme était enveloppée dans le grand *lhaff*, l'habit berbère, un grand drap de cinq mètres qu'on noue sur l'épaule et sur le corps pour ne pas heurter l'eau et surtout pour protéger le dos. L'installation de l'eau dans les maisons, c'est un grand projet miracle. Tu peux faire la vaisselle et le ménage, laver ta maison ; il y a plus d'hygiène, plus de propreté. Avant, il fallait partir laver les habits vers une source et c'était une occasion de conflit ; les femmes se disputaient : « c'est moi qui vais laver ! Non, c'est moi ! ». Maintenant, chacune lave ses habits chez elle, après elle peut sortir pour parler bavarder tranquillement.

L'absence de route est un grand obstacle pour le développement. Pour atteindre le village d'Assragh, il y a trente cinq kilomètres de piste. Malgré cela, il y a beaucoup de jeunes immigrés qui reviennent quand même, chaque vacance. S'il y avait la route, les gens resteraient plus longtemps. Ils pourraient aller en ville et repartir au village plus facilement.

S'il y avait un dispensaire, ce serait bien. Quand une femme accouche, elle souffre et, par miracle, cela se passe bien. Mais maintenant, avec la vie développée, il y a plus de complications, il faut pratiquer plus de césariennes et c'est difficile pour une femme qui doit faire trente cinq kilomètres de piste. Il faudrait un dispensaire pour s'occuper des bébés, pour les vaccins. Il y a bien un infirmier qui vient de temps en temps pour vacciner les enfants mais il y a des enfants qui sont en retard, il y a ceux qui tombent malades.

**Les femmes pensent que...** Les femmes sont influencées par tous ces changements, elles sont au courant de tout ce qui se passe ici et ailleurs dans le monde, ça les aide à évoluer, même si elles n'ont pas un grand niveau d'études. Elles se culpabilisent un peu de ne pas avoir été à l'école, quand elles voient une personne qui parle français, qui travaille ou qui est formée, elles aimeraient bien être à leur place.

Les femmes ne sont pas représentées dans les Associations villageoises ; elles ne peuvent pas aller chez le Président. Ce serait mal vu si, elles disaient : « nous voulons faire ça ». Mais, indirectement, elles peuvent faire des critiques et faire passer leurs idées par leur frère ou leur mari. Les hommes savent que les femmes critiquent et ça ne les dérange pas ; c'est normal, elles font parties du village. Il est arrivé qu'un homme dans une assemblée générale ou dans une réunion de l'association dise : « voilà, les femmes pensent que... » et les hommes acceptent.

**A Marseille ou au village.** A Imgoun ou Assragh, quand on plaisante et qu'on parle du mariage, il y a des femmes qui disent : « je veux bien que quelqu'un m'enlève du village à condition qu'il soit de la ville ». Certaines jeunes

femmes voudraient quitter le village et émigrer en France ou aller dans une ville du Maroc. Quand elles voient celles qui reviennent de loin, bien habillées, avec leurs plus beaux caftans et leurs bijoux pour faire des jaloux, elles les trouvent belles et sympas. Quand je suis à Imgoun, les femmes me disent : « Ah, si je pouvais aller en France, si je pouvais aller en ville ». C'est vrai que là-bas, en France, il y a plein de choses bénéfiques pour l'homme et la femme au niveau social comme les soins, la sécurité sociale, la retraite mais je leur dis aussi qu'il y a moins de contact familial : chacun reste chez soi, chacun vit pour soi. Quand on a un bébé, à Marseille, on se sent seule, malgré les soins et les docteurs ; dès qu'il faut aller faire un papier, il n'y a personne pour le garder, il faut le prendre avec soi dans la poussette, même s'il n'a que 15 jours. L'enfant n'a une place en crèche ou en garderie que si on le laisse toute la journée. Alors qu'ici, les femmes sont plus tranquilles, elles n'ont pas la pression ; il y a la grand-mère ou le papa pour le garder ; on a les mamans et les grand-mères qui nous rassurent. On sent la famille qui est présente au moment où on en a besoin. Parfois on regrette d'être en France.

Les changements au village, sont perçus positivement par les habitants. Par exemple, à Imgoun, il y a une route goudronnée, un hammam ; on ne manque plus de rien au point que nous, quand nous venons en vacances, on pourrait avoir le sentiment de ne plus retrouver le charme des villages d'autrefois. Mais ce qui est important, c'est la vie des villageois qui résident toute l'année.

L'arrivée de la parabole a changé beaucoup de choses même dans les relations entre garçons et filles. Autrefois, une fille ne pouvait pas aller parler à un garçon, sans avoir honte, maintenant c'est devenu une chose banale, normale. Tu les vois ensemble en train de parler d'amour : ils ont trouvé leur moyen de communication ; ils parlent en arabe égyptien et plus en berbère, comme ça les vieilles dames ne comprennent pas ce qu'ils se disent.

**On est devenu débrouillardes.** Pour nous qui vivons en France, c'est la même chose. Ma maman est arrivée directement d'Assragh, elle n'est jamais allée à l'école. Elle comprenait bien le français mais elle ne savait pas parler cette langue ni communiquer. Pour remplir les papiers, elle ne savait pas comment s'y prendre, il fallait que quelqu'un l'accompagne. C'est une femme du quartier qui lui a dit comment nous emmener à l'école, comment s'habiller, habiller ses enfants, faire les courses et la cuisine. On était trois sœurs, on habitait dans un petit appartement, notre père travaillait comme maçon et n'était pas assez présent. A l'école, on est devenu débrouillardes et c'est nous qui l'avons accompagnée à la poste. Ma mère n'aimait pas quand mon père repartait au Maroc et faisait des va et vient entre les deux pays. Elle nous racontait qu'elle ne pouvait pas rester à l'appartement toute seule, elle avait peur des voleurs ; elle disait que quand quelqu'un tapait à la porte, le soir, avant d'aller voir qui c'était, elle nous attachait à elle par la taille. Mon père, non plus ne savait pas organiser ses papiers comme il fallait.

*Amina a rejoint Fatima et l'entretien a continué à plusieurs voix.*

**Amina.** Une femme immigrée qui vient de l'étranger, de France ou d'une ville du Maroc, peut avoir de l'influence sur les femmes restées au douar. Il ne faut pas qu'elle se sente supérieure. Entre femmes, on peut aider à changer les mentalités. Les femmes qui ne sont pas allées à l'école se sentent inférieures et disent qu'elles sont « comme des animaux ». Moi, je suis originaire d'une petite ville arabe et j'ai eu la chance d'avoir un peu d'instruction, et bien, j'essaie d'être simple, de les comprendre et de leur donner un peu de mon temps. Il est bon de leur dire : « vous faites un triple travail, vous gardez la maison, vous vous occupez des enfants, vous cultivez les champs ». Ces paroles les encouragent et leur donnent de l'espoir.

**Une journée exceptionnelle.** **Amina :** Au début, en 1995, quand je suis revenue dans le village où j'avais vécu, l'association villageoise existait déjà. Il était impensable que les femmes assistent à une réunion en présence des hommes ; c'est quelque chose qui ne se faisait pas. La première rencontre, comment dirai-je, *mixte*, s'est déroulée lors d'une formation, organisée par Migrations & Développement. Pour la première fois, en 1998, des femmes assistaient à une réunion d'Associations villageoises d'hommes et ça a été vraiment une journée ...une journée exceptionnelle. C'était la première fois qu'une femme ou deux femmes pouvaient parler et s'exprimer devant les hommes.

Oh, là là, ça n'a pas été facile ! Quand nous sommes entrées, les hommes nous ont regardées comme si on voulait leur faire quelque chose de mal. On ne s'est pas assises à côté d'eux ; on s'est mises loin et derrière. Nous, ça ne nous dérangeait pas mais je sais bien il fallait faire comme cela pour y arriver. Au début, on a assisté comme ça, surtout les deux premières heures, on ne parlait pas ; juste on écoutait, mais petit à petit, on a essayé de temps en temps de donner notre avis.

Parlons à présent de l'expérience de L'Mdint. Ce sont toujours les débuts qui sont importants. En général, les femmes ne se réunissent que pour les fêtes, les mariages, les baptêmes. Pour la première fois, on a pu rassembler les femmes pour discuter, pour voir s'il y avait la possibilité de créer une Association villageoise féminine et faire

des projets spécifiques pour elles et bien cela a été possible parce qu'on avait fait le premier pas, là avec... les hommes. La fois suivante, ça a été vraiment extra parce que toutes les femmes sont venues et on a fait une vraie réunion.

**Un foyer féminin.** On a passé toute l'après-midi à discuter, les femmes ont parlé parce qu'il n'y avait pas d'hommes ; elles ont dit qu'il leur manquait beaucoup de choses et qu'elles étaient prêtes à travailler pour que leur vie change un petit peu. Ensuite, avec l'aide d'Abderrazak de M&D, on a créé l'association Sidi Yassine et un projet qui s'appelle « Renforcement du tissu associatif », c'est le premier projet de la région de Tifsfas.

En fait, que font les gens dans un village l'après-midi ? Les hommes, s'il fait froid, ils cherchent le soleil, ils restent comme ça, sans rien faire ; les petites filles et les jeunes garçons se baladent ; mais les femmes... Les femmes, c'est rare de les voir faire quelque chose, dans ce temps là. Et ça m'a choqué, moi de passer toute une après midi à ne rien faire. En 2000, on a commencé à se demander pourquoi ne pas s'occuper pendant ce temps là. On a eu l'idée de créer un foyer féminin, dans lequel se sont mis en place un atelier de tissage et des cours d'alphabétisation pour les femmes. Ce projet a réussi grâce aux changements qui s'étaient produits dans le village : l'électrification d'abord et l'eau qui sont entrées dans toutes les maisons : on n'a plus perdu de temps pour aller à la source. Le projet a également été soutenu par les douze femmes immigrées de L'Mdint qui sont en France et qui ont donné 7,5 euros par mois, ce qui a représenté 18 000 Dh en tout. Et puis M&D nous a aidées : quand les femmes donnaient 1 Dh par semaine, ce qui est symbolique, l'association donnait aussi 1 Dh ! Avec la collaboration de l'animatrice, il y avait une femme qui s'occupait de récupérer l'argent. On a fait un cahier et un registre. Les immigrées du Maroc ont aidé aussi ; si elles trouvaient un lot de tissu, elles en amenaient. Le changement dans le village ce fut de voir les filles venir au foyer à 10 heures, le matin, et rester jusqu'à midi. Les femmes ne pouvaient se libérer que l'après-midi. De 15h à 17h, elles firent des groupes et elles tricotèrent, firent de la broderie et même elles apprirent aux filles le tissage. On a décidé de fabriquer des petits tapis, plus faciles à vendre aux touristes.

Pour l'instant, le foyer est arrêté à cause de conflits dans l'association et puis parce qu'on n'a plus d'argent pour payer l'animatrice et acheter la matière première. Mais les femmes disent qu'elles regrettent ces problèmes ; elles ont la volonté de ne pas rester les mains croisées et veulent que cela qu'on recommence ; et je crois qu'on va y arriver Inch'Allah...

**Planifier sa vie...** Au village, il y a des choses qui ont changé, dans les rapports entre femmes et hommes. Quand je suis arrivée, il y a onze ans, dans notre famille, même s'il n'y avait pas des étrangers (au village), les hommes étaient d'un côté, les femmes de l'autre. Chez nous à L'Mdint et à Assragh, on sent le souci de valoriser la femme, de laisser les filles aller à l'école, d'accepter qu'elles parlent devant les hommes.

**Fatima :** Maintenant, on a cassé ces rapports. On est en famille, tout le monde peut manger ensemble, entre sœurs et frères. Il y a un autre changement, à l'aide des femmes immigrées, c'est la planification des naissances et les moyens de contraception...

**Amina :** Dans les réunions qu'on fait entre femmes, le premier sujet qu'on aborde, c'est celui des enfants. Je pose les questions : « Qu'est ce que tu fais toi ? Est-ce que tu planifies ta vie ? » Au début les femmes n'osent pas répondre, même à une femme. C'est *tabou* de parler de choses intimes. Petit à petit, elles commencent : « Voilà Amina, moi je fais la pilule, j'ai tombé enceinte, comment ça se fait ? ». J'ai rencontré des femmes qui ne savent pas comment prendre la pilule et qui la prennent un jour sur trois.

**Fatima :** Elles commencent à être conscientes qu'il ne faut pas faire plus de 4 garçons ; elles sentent que c'est difficile d'avoir une famille, d'avoir beaucoup d'enfants, de les élever<sup>23</sup>.

**Amina :** L'enfant voit une publicité à la télé et il va dire à sa maman de lui acheter le blouson ou les chaussures. Si la mère refuse, il lui dit : « si t'es pas capable de m'élever, qui t'as dit de me faire ? » Du coup, les femmes ont de la peine en entendant une telle parole.

**Fatima :** Les gens ont pris conscience que c'est difficile d'avoir quatre, cinq, six enfants ; il faut les habiller, qu'ils aillent à l'école. Les enfants maintenant ça coûte cher ! Il ne suffit plus de les faire et après de les laisser vivre dans la nature se débrouiller comme ont fait nos parents.....et toutes les autres générations. Dans les villages, les enfants quand ils ont fini leur primaire, même les filles, ils descendent en ville au collège.

<sup>23</sup> Le démographe Youssef Courbage attribue aux aller et venues des migrants lors des vacances dans les villages marocains la baisse de la natalité des familles dans le monde rural, confrontées à leurs familles émigrées en Europe qui ont adopté la fécondité des femmes européennes.

**Amina :** Du coup, il y a des femmes maintenant qui font juste deux enfants, deux garçons, même un seul et disent : « ça suffit ! ».

**Fatima :** Il faudrait une animatrice pour former au plan gynécologique. Les femmes sont dans le flou. Par exemple, j'ai une amie qui a failli avoir un cancer d'utérus, elle s'est fait opérer et des rumeurs ont circulé dans le village : « son mari va se remarier parce qu'elle n'a plus d'utérus ; elle ne peut plus avoir de rapport avec lui ». C'est triste, parce que l'utérus ça ne sert qu'à enfanter ; si la femme n'a plus d'utérus, ça ne l'empêche pas d'avoir des rapports. Il y a des femmes qui souffrent mais qui n'osent pas aller chez un médecin. Les femmes ne savent pas comment elles sont formées physiquement. Avec des schémas sur les appareils génitaux de l'homme et de la femme, je leur ai promis de leur apprendre comment ça fonctionne.

**Amina :** D'autres disent que leurs maris n'aiment pas les préservatifs, que ce n'est pas bien, que c'est horrible. Tout ça c'est tabou pour elles ! Elles ne connaissent pas les stérilets. Beaucoup de femmes n'arrivent pas à planifier leur vie ; elles disent que c'est leur mari qui ne veut pas.

**Fatima :** Il faudrait que les animatrices de M&D parlent de la contraception